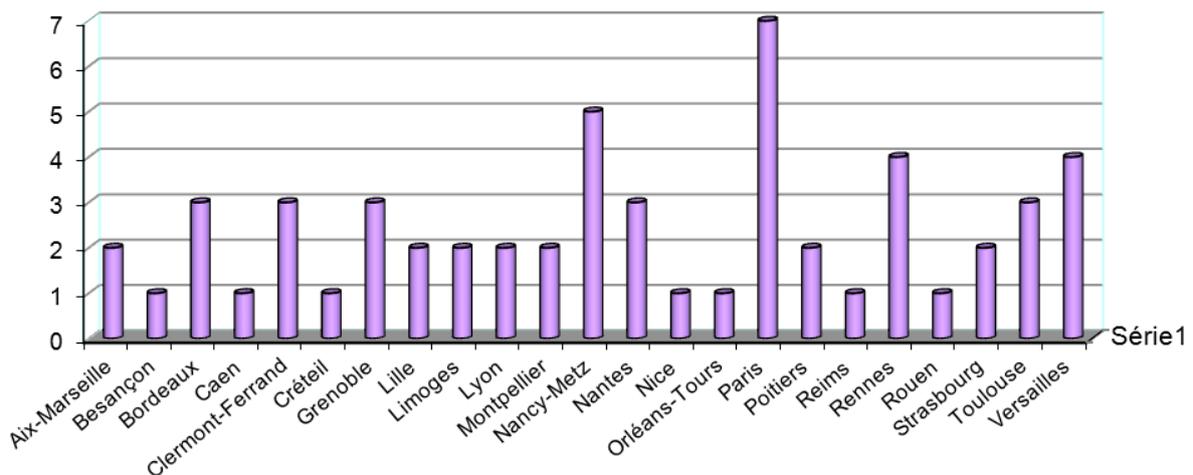


CHIFFRE DU MOIS #7**MISE EN ŒUVRE DE L'OUVERTURE SOCIALE DANS LES ECOLES D'INGENIEURS****1. Dispositifs en faveur de l'égalité des chances et de l'ouverture sociale**

Les données qui suivent ont été obtenus par le moyen d'une enquête réalisée par la CDEFI auprès des écoles d'ingénieurs membres en février 2010¹.

Ont répondu à cette enquête 56 écoles, réparties en 23 académies et représentant un effectif de 40 000 élèves-ingénieurs.

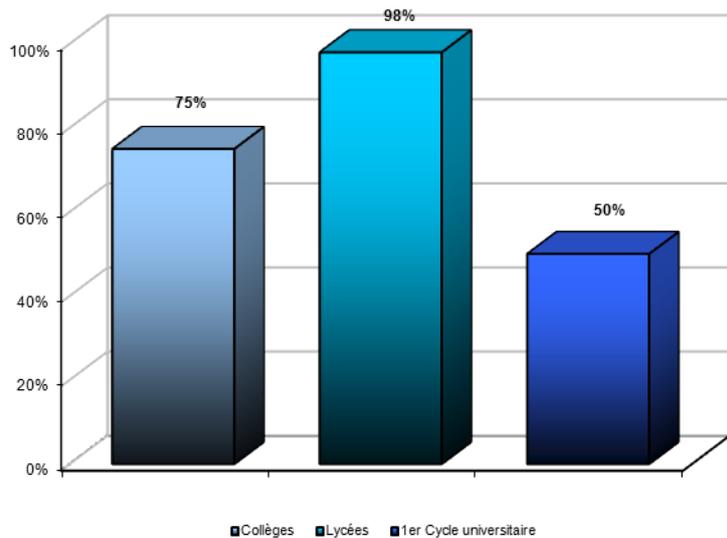
Répartition des écoles par académie

¹ Questionnaire de 26 questions mis en ligne sur le site spécialisé [surveymonkey.com](http://www.surveymonkey.com)

Dispositifs d'ouverture sociale des écoles d'ingénieurs

Les résultats montrent que 100% des écoles ayant répondu à l'enquête ont des actions d'ouverture sociale soit auprès de collèges (75%) soit auprès de lycées (98%) ou du 1^{er} cycle universitaire (50%).

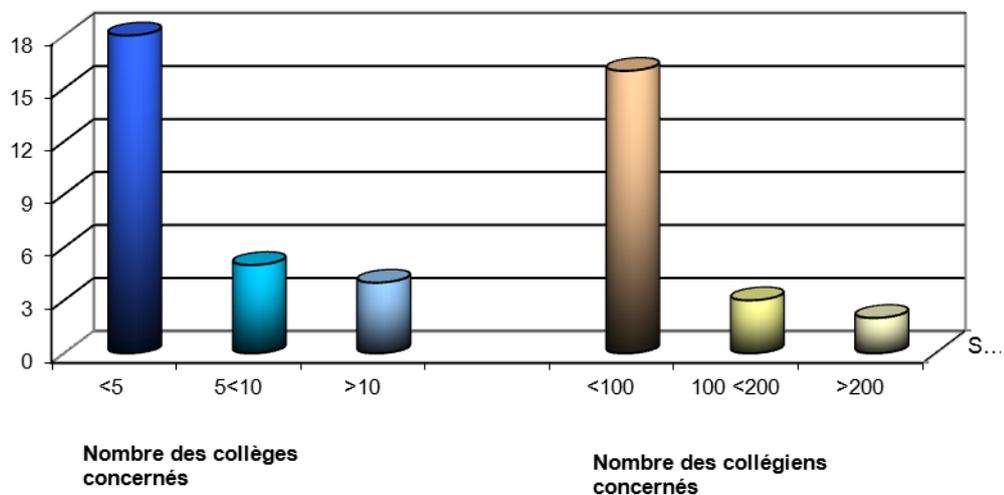
38% des écoles ont des actions aussi bien en destination des collèges, des lycées et du 1^{er} cycle universitaire



1.1. Dispositifs à l'attention des collèges

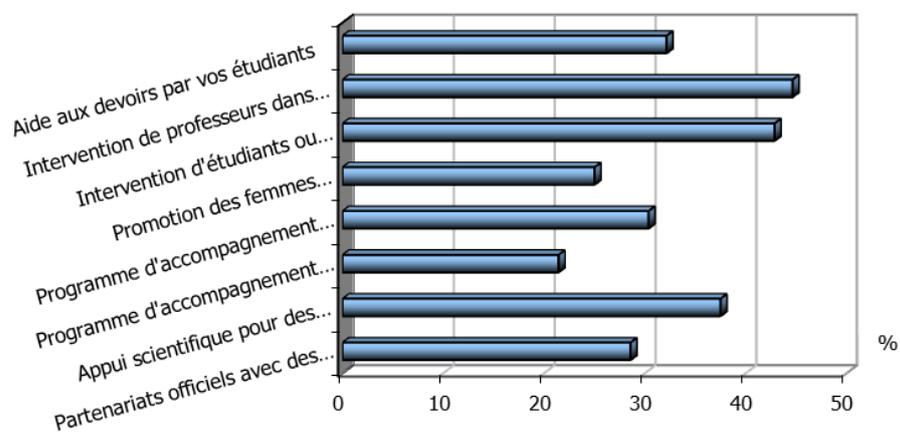
L'envergure des dispositifs d'ouverture sociale à l'intention de collèges est très différente d'une école à une autre. Pour presque la moitié d'entre elles le nombre de collèges concernés est de moins de 5 et le nombre estimé de collégiens touchés par le dispositif est de moins de 100. Seulement pour 4 écoles le nombre de collèges concernés dépasse le 10 et pour deux d'entre elles le nombre de collégiens touchés dépasse les 200.

Nombre d'écoles ayant des actions d'ouverture sociale dans des collèges



Les actions les plus fréquentes sont « l'intervention de professeurs dans les forums des métiers » et l'« intervention d'étudiants ou d'anciens dans les forums des métiers » (pour plus de 40% des écoles).

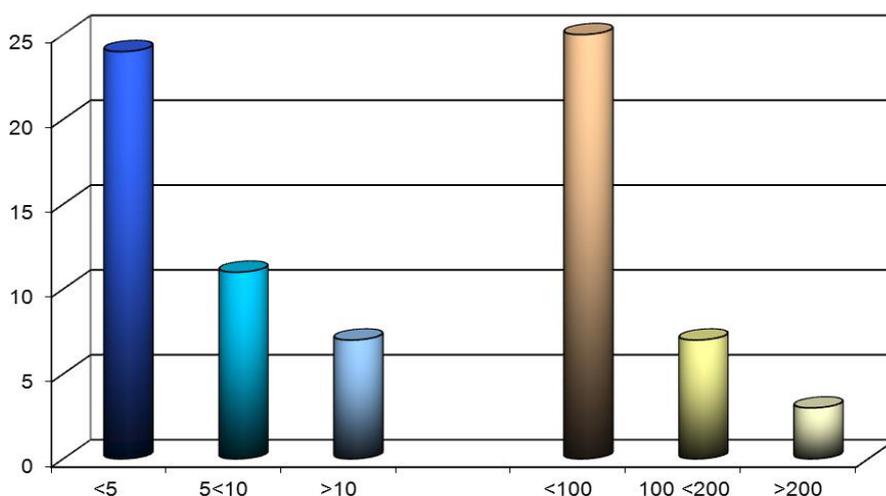
Type d'actions auprès des collèves



1.2 Dispositifs à l'attention des lycées

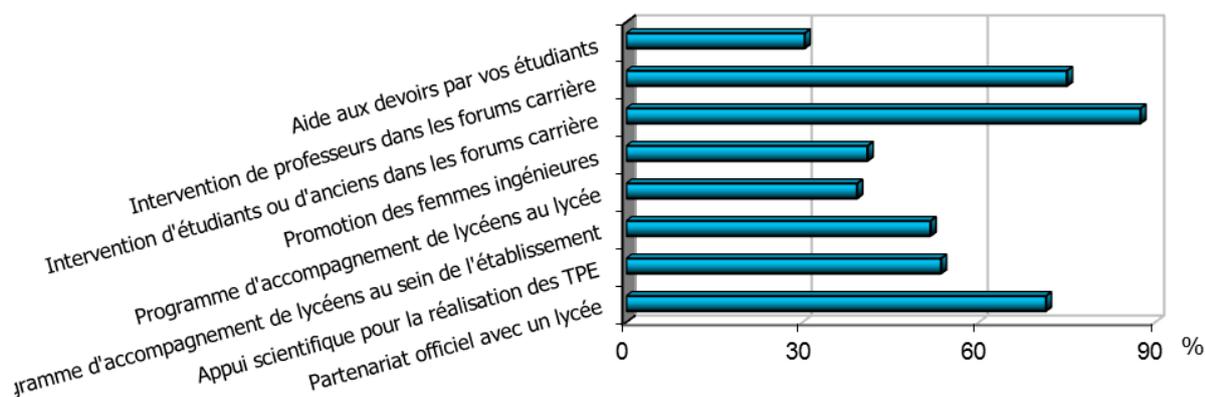
Dans les cas des actions dans les lycées, la majorité des écoles ont mis en place des dispositifs concernant moins de 5 lycées et touchant moins de 100 lycéens. Néanmoins, sept écoles ont des actions impliquant plus de 10 lycées et pour 3 écoles leurs actions touchent plus de 200 lycéens.

Nombre d'écoles ayant des actions dans des lycées



Les actions le plus fréquemment mises en place dans les lycées sont l'« intervention d'étudiants ou d'anciens dans les forums carrière » (pour 88% des écoles), l'« intervention des enseignants dans les forums carrière » (75%) et le « partenariat officiel avec un lycée » (71%).

Type d'actions auprès des lycées



Les écoles participent également activement à des programmes nationaux comme le « Fête de la Science » (68%) ou des programmes régionaux (55%).

2. Gestion par les écoles de ces dispositifs d'ouverture sociale

2.1 Initiateurs des projets

L'initiative des projets d'ouverture sociale émane de la direction de l'établissement pour **90%** des écoles et dans une moindre mesure des enseignants (56%) et des élèves-ingénieurs (53%).

Pour l'exécution de ces actions les élèves-ingénieurs sont impliqués directement dans 82% des cas et les enseignants dans 64% des cas.

2.2 Motivations de la direction de l'école

Les motivations de la direction d'école pour initier ce type d'activité sont pour plus de 95% de cas :

- « Ouvrir mon école à la diversité » : 100%
- « Promouvoir l'accès du plus grand nombre aux formations d'excellence » : 98%
- « Donner envie à des jeunes de faire des études » : 98%
- « Aider des jeunes défavorisés » : 95%

2.3 Valorisation de l'implication des élèves-ingénieurs

L'implication directe des élèves-ingénieurs est valorisée par l'établissement par :

- soutien logistique (77%)
- autorisation d'absences (59%)
- intégration dans le cursus de formation (30%)
- octroi de crédits ECTS (29%)
- mention sur le supplément au diplôme (21%)

2.4 Ressources humaines mobilisées

Pour **54%** des écoles il existe une équipe de permanents spécialement affectée à ce type de programmes. Le nombre total des permanents dans l'ensemble des écoles dans ce cas est de **264** personnes. Le nombre de personnes impliquées par équipe est très variable d'une école à une autre, il va de 1 à 32. La plupart comptent entre 2 et 5 personnes qui ont passé en moyenne chacune 7.3 jours par an à s'occuper de ces programmes.

Le nombre des élèves-ingénieurs impliqués au total des répondants est de **1900**, il est aussi variable d'école à école, il va de 9 à 200. Pour la plupart des écoles le nombre est entre 20 et 50 et le nombre d'heures par an passées par chacun d'entre eux à ses activités d'ouverture sociale dépassent les **100**.

2.5 Ressources financières mobilisées

Dans le cas des ressources financières mobilisées par an, la variabilité entre écoles est très importante. Néanmoins, en moyenne par école ces actions de ouverture sociale ont requis 38 538 € en frais (directs et indirects), ont reçus 24 702 € de subventions publiques et privées et ont coûté à l'établissement 14 224 €.

Charges et ressources financières mobilisées dans les actions d'ouverture sociale (moyenne par école)

